



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 janvier 2020 à 18h30

A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	Départ après la 45 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 47 ^{ème} délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
12	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
15	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Pouvoir de Blandine BELLANCA
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicole FALCETTA
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Marina FERRARI
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	MERY	T	Eudes BOUVIER	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

22 communes présentes



Absents excusés :

SAINT PIERRE DE CURTILLE
VIONS

Sylvie L'HEVEDER
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Charles-Adrien LOUIS
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Thibaut DERRIEN
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Alicia CHARDON
Rafik ES-SLASSI
Wassila BOUJNANE
Elaine QUAY-THEVENON

B&L Evolution
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des services
Directrice du pôle Aménagement
Directeur des services à la population
Directeur financier
Responsable juridique et des assemblées
Chargé de mission Air – Energie - Climat
Responsable Communication et relations publiques
Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles
Contrôleuse de gestion
Réfèrent comptable – Service Finances
Assistance du service Urbanisme / Habitat
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (45 titulaires), et 52 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 15 Année : 2020

Exécutoire le : 24 JAN. 2020

Affichée le : 24 JAN. 2020

Visée le : 23 JAN. 2020

FINANCES

AP/CP 013 – Réaménagement de la plage d'Aqualac – Révision n°4

*Vu l'article L2311-3-I du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 22 juin 2017 portant ouverture de l'AP/CP relatif au réaménagement de la plage d'Aqualac,
Vu le rapport du Programme Pluriannuel d'Investissement présenté au conseil communautaire du 22 novembre 2017.
Vu la délibération du 14 juin 2018 portant révision n°1
Vu la délibération du 13 décembre 2018 portant révision n°2
Vu la délibération du 21 mars 2019 portant révision n°3 pour ajout de cheminements et un réaménagement de la pataugeoire,*

Monsieur le Président rappelle le projet de réaménagement de la plage d'Aqualac, qui ne répondait plus aux normes de sécurité et d'accessibilité. Une première tranche de travaux a permis en 2016 de rénover l'entrée principale.

Le projet actuel prévoit le remplacement de l'ensemble des réseaux, la rénovation des bâtis et des cabines, ainsi que la rénovation des cheminements. Monsieur le Président propose d'actualiser les crédits de paiement 2020 au regard des réalisations 2019.

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme votée antérieurement, peuvent être liquidées et mandatées dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération de l'autorisation de programme (art L1612-1 du CGCT).

Le montant de l'Autorisation de Programme est inchangé à 2 521 505,60 euros TTC.

Les montants ainsi que leur programmation sont précisés dans le tableau annexé.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE la révision des crédits de paiement de l'opération relative au réaménagement de la plage d'Aqualac.

Aix-les-Bains, le 14 janvier 2020

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 45
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



APCP013 - Plage Aqualac - Révisions Annexe

OPERATION		
Intitulé de l'opération :	APCP028 - Aménagement nord du lac	
Budget :	PRINCIPAL	
Imputation analytique :	147-05 et 147-05AP	
Montant initial de l'opération :	2 142 173,00 euros TTC	
Montant actualisé (révision n°1) :	2 300 000,00 euros ↗	
Montant actualisé (révision n°2) :	2 300 000,00 euros ↗	
Montant actualisé (révision n°3) :	2 521 505,60 euros ↗	
Montant actualisé (révision n°4) :	2 521 505,60 euros ↗	
DEPENSES		
	Voité	Proposé
Dépenses réalisées 2015	195 705,26	195 705,26
Dépenses réalisées 2016	329 837,35	329 837,35
Dépenses réalisées 2017	57 996,43	57 996,43
Dépenses réalisées 2018	1 430 145,29	1 408 639,69
Dépenses réalisées 2019	507 821,27	166 631,48
Dépenses programmées 2020	-	200 000,00
Dépenses programmées 2021	-	162 695,39
TOTAL	2 521 505,60	2 521 505,60

FINANCEMENTS prévus :		Proposé
Subventions attendues		0,00
dont subventions perçues 2018		0,00
dont subventions perçues 2019		0,00
F.C.T.V.A. théorique		410 000,00
Emprunt		0,00
Autofinancement		2 111 505,60
TOTAL		2 521 505,60

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : AP/CP 013 - Réaménagement de la plage d'Aqualac - Révision n.4

Date de transmission de l'acte : 23/01/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 23/01/2020

Numéro de l'acte : d3121 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200114-d3121-DE

Date de décision : 14/01/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions